Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 60 (2002)

Heft: 3: Service public : vers de nouvelle régulation

Rubrik: Tribune libre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TRIBUNE LIBRE

« Faut-il privatiser l'Université ? »*, par Alexander Bergmann – Hautes études commerciales (HEC) de l'Université de Lausanne

Depuis un certain temps, il est de bon ton de demander la privatisation de toute institution publique avec laquelle on n'est pas satisfait. Comme si, avec la privatisation, toutes les insuffisances et inefficacités allaient miraculeusement disparaître. Il est alors quelque peu étonnant qu'on n'ait pas encore réclamé la privatisation des universités. A moins qu'on ne la croie dans un état si désespéré que rien ne pourrait la sauver. Ou que l'on soit convaincu, au contraire, que la situation n'est pas si mauvaise. Ou encore que l'on ait à comprendre que le secteur privé n'est pas toujours si efficace.

Nous penchons vers cette dernière explication.

D'un côté, la performance de l'Université est loin d'être catastrophique. Elle est même tout à fait remarquable. Elle augmente depuis des années sa «production» - en termes de diplômes décernés aussi bien que de projets de recherches réalisés - et ceci avec un budget stagnant, voire en diminution. Il n'est pas vrai que l'on gaspille de l'argent; tout au contraire, on arrive à faire un maximum avec un minimum. Ceci grâce à des collaborateurs extrêmement dévoués. En effet, où trouve-t-on ailleurs des gens qui n'ont pas eu d'augmentation depuis des années et qui n'en réclament pas, qui ont même parfois subi des baisses de salaire, sans se révolter, et qui travaillent un plus grand nombre d'heures que la plus part de leurs homologues en entreprise. Et à tous les niveaux : du staff administratif et technique, 42 ½ heures; les professeurs, 55 heures en moyenne; et ceux qui ont des fonctions de responsabilité, rectorat et décanats, souvent 70 heures et plus ? Et ce n'est pas que la durée du travail, mais ce qu'on y fait ! Juste deux exemples : en HEC, 2 ½ informaticiens assurent, à la satisfaction des utilisateurs, la maintenance de 550 ordinateurs; dans une entreprise, il en faudrait 11. Un adjoint administratif suffit pour toute l'administration, la comptabilité et les questions juridiques d'une unité qui a environ 200 collaborateurs et un budget de 15 million. Nos procédures sont longues et compliquées, mais elles garantissent un fonctionnement à peu près correct, où des développements irréfléchis et des scandales sont rares. Ce qui ne veut pas dire qu'il y a stagnation, loin de là ! Nous avons introduit de nouveaux programmes d'études, de nouvelles approches pédagogiques et des collaborations avec des partenaires romands et internationaux. D'autres projets importants sont en discussion.

De l'autre côté, le mépris que l'on rencontre souvent dans le secteur privé à l'égard du secteur public nous paraît être une tactique de détourner l'attention de la situation du premier. En effet, c'est ici qu'on voit des décisions stratégiques impliquant des milliards qui sont renversées quelques mois plus tard et qui nécessitent alors des mesures de sauvetage qui coûtent l'emploi à des centaines, voire des milliers de personnes; c'est bien dans le privé qu'on réduit les heures de travail et l'âge de la retraite et augmente les revenus des dirigeants sans se soucier de leur rendement et que l'on prétend faire de bons résultats en truquant les comptes.

Il n'est donc pas vrai que «private is beautiful» . Il ne l'est que potentiellement. Pas plus que «public is awful», les organisations inefficaces et les bureaucrates indolents. Ne nous laissons

* Cette rubrique a été publiée dans le journal « Le Temps ». Il est repris dans notre volume avec permission.

pas aveugler par des stéréotypes; ni d'ailleurs pas des idéologies. Une Université privée n'est pas incompatible avec la liberté académique, une position neutre et désintéressée et un regard critique sur la société ; mais elle ne garantit pas non plus une meilleure utilisation des ressources et une plus grande efficacité dans son fonctionnement.